

0271268G
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du SRH

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/06/2020
Réuni le : 30/06/2020
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- Les nouveaux tarifs de restauration et d'hébergement applicables à compter du 1er septembre 2020 définis lors de la séance de la Commission Permanente du 15 juin 2020,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la délibération suivante :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

le règlement du SRH est modifié suite aux nouveaux tarifs et forfaits Région applicables au 1er septembre 2020 et (voir pièce jointe)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0